

---

# Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

---

## Éditorial

par Jacqueline TINNÈS  
Présidente de l'UdP

---

Les délais d'impression du Bulletin sont tels que cet éditorial est écrit la veille du jour où les projets de réforme du lycée vont être présentés au Conseil Supérieur de l'Éducation. Les derniers documents que nous avons reçus ou les informations dont nous avons eu connaissance ces derniers jours retiennent notre attention sur les points suivants :

- ***Maintien de l'option IESP, «acté» par le ministre il y a déjà quelques temps***

Les enquêtes que nous avons menées par l'intermédiaire des présidents académiques (en particulier la simulation horaire que nous avons demandée et qui s'étendait à soixante-sept lycées de toutes les académies), tous les messages reçus, par courrier ou sur le serveur, ont été déterminants car ils nous ont aidés à parfaire notre argumentation, «preuves à l'appui». Que tous ceux qui nous ont ainsi aidés soient ici remerciés.

- ***Maintien des deux heures de TP en classe de première S prévues dans le projet***

Cet horaire plus important n'est pas fait, dans notre esprit, pour augmenter le volume des activités mais bien plutôt pour favoriser un comportement plus actif des élèves, un approfondissement des démarches expérimentales, ce qui fait bien partie des objectifs privilégiés de notre enseignement.

- ***Enseignement scientifique en première L et ES***

Le principe de cet enseignement semble acquis, y compris en section ES, ce qui correspond à la position que nous avons défendue depuis plusieurs années. Une réflexion importante doit être menée pour rendre cet enseignement accessible et attachant, ce qui est également directement lié à la forme de contrôle qui lui sera attribuée en fin d'année.

Mais, nous déplorons, et nous l'avons fait savoir, les conditions de cet enseignement prévues dans les propositions actuelles, à savoir une heure classe entière.

• ***Options technologiques en classe de seconde***

Il semble que les options technologiques soient données sous la forme deux fois trois heures pour une même option, ce qui laisserait entendre que l'on peut choisir l'un des groupements de trois heures sans l'autre (il n'y a plus écrit (six heures)) : par exemple pour l'option Sciences et technologies de laboratoire et informatique : on trouve : biologie de laboratoire et informatique (3) et physique et chimie de laboratoire (3).

Toutefois nous manquons d'informations précises à ce sujet.

Concernant les deux options qui sont choisies par chaque élève, il est écrit «aucun de ces enseignements n'est imposé pour l'accès à une série ou spécialité de première déterminée» et il est indiqué que «pour les élèves n'ayant pas suivi certains de ces enseignements en classe de seconde, les horaires des disciplines correspondantes pourront être aménagés».

• ***Les TPE (Travaux Personnels Encadrés)***

L'horaire serait affiché de deux heures par classe pour l'ensemble des professeurs concernés, sans ventilation imposée par discipline. Cet enseignement s'appuie sur les disciplines fondamentales de chaque série.

Actuellement aucun texte n'est en place pour définir les modalités. Il nous paraît donc important de faire des propositions concrètes rapidement. C'est pourquoi, nous allons réunir un petit groupe de réflexion sur le sujet.

Il faut que l'aspect expérimental puisse être pris en compte et que la production finale ne soit pas limitée à un dossier écrit mais puisse être une réalisation expérimentale (modeste !), la fabrication de transparents, d'un document destiné à la classe, ...

Beaucoup de collègues, au sein de l'UdP ou ailleurs, semblent assez favorables à ce type de travail. Mais, comme il a déjà été dit, la façon dont seront menées la formation et la mise en place sera déterminante.

Malgré nos demandes, malgré l'ouverture de postes supplémentaires aux concours qui nous a été affirmée pour les années à venir, les enseignements nouveaux qui sont mis en place provoquent la suppression de l'option sciences expérimentales de première S. Nous le déplorons et nous sommes d'autant plus déterminés à faire en sorte que les TP de deux heures de première S et les TPE, activités suivies par ***tous les élèves***, permettent de garder toute sa valeur à la place de l'expérimental dans la formation des élèves.

4 mars 1999